



COMMUNE DE SAINT-GRAVE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2017

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix sept, le onze mai à vingt heures,
le Conseil municipal, dûment convoqué le vingt mars dernier, s'est réuni
sous la Présidence de **Madame COLINEAUX Marie Odile, Maire**

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

Présents : M Henri GUEMENE – M Paul BROHAN –
M Ludovic GUITTON – M Alain DUBOIS – M Cyril GUEHO
M Claude NEVOUX – M Dominique LOYER – M Fabrice DEPEIGE -
M Yannick LE CARS – M Thierry AUTRAN - Mme Marie Thérèse CAUDARD -
Mme Jocelyne PIQUET - Mme Sybille DE LA BOUILLERIE

Absents excuses : Mme Marie Thérèse LE RAY

Pouvoir : Marie Thérèse LERAY à Marie Odile COLINEAUX

Secrétaire de Séance : Mr Cyril GUEHO

□ □ □ □ □ □ □ □

Approbation du Conseil Municipal du 30 mars 2017.

2017_05_01_EMPRUNTS TRAVAUX PROGRAMMES 2017

Lors du budget 2017 il a été inscrit un prêt de 140 000 euros qui sera nécessaire pour honorer les dépenses liées aux travaux programmés cette année. Il conviendra de déterminer le choix des conditions du prêt ainsi que la durée.

Montant prêt : 140 000.00 €

Durée de remboursement : 15 ans ou 20 ans sachant que plus la durée s'allonge, moins la mensualité est importante, mais le taux d'endettement diminue moins rapidement, la capacité à réinvestir est donc plus longue et inversement

Conditions prêt : Taux fixe ou variable,
mensualités trimestrielles ou annuelles.

Une consultation sera sollicitée auprès de trois ou quatre établissements bancaires (crédit agricole, crédit mutuel, banque postale, caisse d'épargne)

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter les quatre organismes bancaires

2017_05_02_DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS- TRAVAUX EGLISE

Madame le Maire informe les membres que les travaux de la rénovation de l'église programmés cette année, peuvent bénéficier d'aides de la région et du département.

Le montant des devis de 51 480 euros TTC, concernent des travaux de maçonnerie et la remise en état de certains vitraux.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à préparer les dossiers de demandes d'aide auprès de la Région et du Département.

2017_05_02bis DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS—TRAVAUX LOGEMENT AU DESSUS BOUCHERIE

Les membres sont informés que les travaux de la rénovation de l'appartement au dessus de la boucherie, sont nécessaires pour une remise en location.

Madame le Maire informe les membres qu'une demande d'aide à la rénovation peut être sollicitée.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à préparer les dossiers de demandes d'aide du Département.

2017_05_02ter DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS- LOTISSEMENT

Le projet de lotissement sur la commune peut bénéficier d'une demande d'aide auprès du département.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à préparer les dossiers de demandes d'aide du Département.

2017_05_03_ CONSULTATION MAITRE D'OEUVRE POUR LOTISSEMENT

Afin d'avancer sur le projet de lotissement, il conviendra de lancer une consultation auprès de trois cabinets de maîtrise d'œuvre (Cabinet LE GAVRE à Séné, TERRAGONE à Grand Champ, Géo Bretagne Sud à Vannes).

L'ensemble du Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à lancer la consultation auprès des trois cabinets de maîtrise d'œuvre.

2017_05_04_ INDEMNITES D'ELUS

Considérant le décret de janvier 2017 modifiant l'indice brut terminal de la fonction publique, en outre la base du calcul des indemnités de fonction, indice 1015 passé à 1022, La délibération de 2014 faisait référence à l'indice 1015, il y a donc lieu de reprendre une nouvelle délibération, et de faire référence à l'indice brut terminal de la fonction publique, sans autre précision, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Les membres du Conseil Municipal, décident avec effet au 1^{er} janvier 2017, de fixer le montant des indemnités suivantes aux taux maximum comme le précise les textes pour l'exercice effectif des fonctions :

- **du Maire : 31 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;**
- **des Adjoints : 8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.**

2017_05_05_ LOYERS BOUCHERIE

Le local boucherie arrivant à échéance en juin 2018, le montant actuel est de 300 euros, Le calcul de la révision du loyer, suivant les modalités de révision indiquées dans le bail de Monsieur ECHELARD, fait apparaître une hausse de loyer de 7,87 % soit 323,63 euros.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de ne pas augmenter le loyer de Monsieur ECHELARD cette année.

2017_05_06 APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT RELATIF AUX CHARGES TRANSFEREES A QUESTEMBERG COMMUNAUTE

Considérant le travail accompli par la commission locale d'évaluation des charges transférées afin d'évaluer l'ensemble des charges directes et indirectes ou perte de recettes liées à la compétence « gens du voyage » transférée à la communauté à compter du 1^{er} janvier 2017, il conviendra de prendre acte du rapport définitif de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 23 mars 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve le rapport tel qu'il est présenté ;**
- **Prend acte du montant du transfert concernant la seule ville de Questembert qui figure dans le rapport de la CLET.**

QUESTIONS DIVERSES

M. GUEMENE fait un résumé de la réunion avec l'entreprise chargée de poser le panneau d'information. L'emplacement à été réservé, l'option retenue sera la solution Ethernet ou wifi. Les travaux de préparation du support seront faits par nos agents techniques.

Fin du bail Emphytéotique l'an prochain avec SA LES FOYERS pour la résidence Kerdrel.

Concours « Maisons fleuries » : un coupon de participation sera inséré dans le prochain flash.

Demande de réparation de la porte du Stade « côté foot ».

Point sur le commerce «le lion d'or» : Madame PIQUET informe les membres de l'avancé du dossier. Les documents demandés doivent être remis pour la commission économique de Questembert Communauté du 24/05/2017. Les résultats seront donnés au prochain conseil.

Parking à côté de la Mairie : il est demandé que la commission travaux se réunisse pour présenter un projet au prochain conseil.

Date à retenir :

Assemblée Générale d'EVEIL le vendredi 19 mai 18h30

Prochain conseil le jeudi 22 juin 2017

**La séance est clôturée à 21h45
après avoir délibéré sur les points numérotés
de 2017_05_01 à 2017-05-06**

MO COLINEAUX	H.GUEMENE	P.BROHAN
L.GUITTON	C.NEVOUX	Y.LE CARS
D. LOYER	A.DUBOIS	T.AUTRAN
C.GUEHO	F.DEPEIGE	MT CAUDARD
MT LE RAY POUVOIR	J.PIQUET	S. DE LA BOUILLERIE